

Sorj Chalandon : “Boualem, tu me rends extrêmement triste”



Sorj Chalandon
a pris la décision
de quitter Grasset.

AFP

Littérature Grasset publie ce mardi le nouveau livre de Boualem Sansal : “La Légende”. Un mois et demi après le départ d’Olivier Nora, Sorj Chalandon a quitté la maison d’édition. Il revient sur ce séisme et s’adresse à l’écrivain franco-algérien.

“Vincent Bolloré n’imaginait pas que ces petits connards d’écrivains parisiens se mettraient ensemble comme des ouvriers sidérurgiques pour dire ‘non’ et ‘on se casse’.”

Sorj Chalandon

Entretien Jacques Besnard

Si on lui a envoyé un SMS au mitan de la semaine passée, c’est parce que l’on s’était raté mi-avril, au moment où l’affaire Grasset – maison dans laquelle il a publié ses 12 livres depuis 20 ans – a éclaté. Sorj Chalandon était en Irlande et trop occupé pour nous parler du départ d’Olivier Nora, le PDG de la maison Grasset, viré par Vincent Bolloré. Un départ qui a précipité le sien comme ceux de Virginie Despentes, Frédéric Beigbeder, Bernard-Henri Lévy, Vanessa Springora, la Sud-Coréenne Han Kang (Nobel) et bien d’autres. La révolte a éclaté.

La sortie de *La Légende*, le nouveau livre de Boualem Sansal, était donc une bonne occasion pour faire le point, à tête reposée, sur sa situation, même s’il coupe d’emblée. “Cela ne m’intéresse pas. Le livre de Boualem existe, qu’il sorte ou pas, je ne vois pas ce qu’il change à ma vie. Au fait que je n’ai plus d’éditeur.” Pendant une quarantaine de minutes, l’auteur d’*Une promesse* (prix Médicis), de *Retour à Killybegs* (grand prix du roman de l’Académie française) et du *Quatrième mur* (Goncourt des lycéens), journaliste (ex-*Libération*, *Le Canard enchaîné*) va se montrer volubile, jusqu’à s’adresser directement à son “ami” Boualem Sansal qui le rend “triste”.

Comment avez-vous appris le licenciement d’Olivier Nora et donc de votre éditeur chez Grasset ?

J’étais à Dublin pour la traduction de mon roman *Le Quatrième Mur*. À ma descente de l’avion, j’avais 33 messages. Des numéros que je ne connaissais pas. Je me doutais que c’était important et ça l’était. Le premier, c’était France Info qui me demandait de réagir.

Vous avez été choqué, surpris, par cette décision ?

Olivier se pensait en danger depuis que Vincent Bolloré est arrivé, mais nous avions la même analyse. Que Bolloré ferait preuve d’une intelligence économique et politique et garderait Grasset en l’état pour dire à ses détracteurs : voici la preuve que je ne veux pas tout. On s’est trompés. Cela fait trois ans que Bolloré est là. Cela fait trois ans que je répondais non-stop aux gens, qui me disaient “qu’est-ce que tu fous chez Bolloré ?”, que j’étais chez Grasset et Olivier Nora. Et tant qu’on ne touchait pas à un cheveu de mon patron, je restais. C’est un ami. Ces gens ne comprenaient pas que Nora me protégeait. On a touché à Nora, je suis évidemment parti.

Est-il juridiquement facile de quitter Grasset ? Quid de vos livres déjà publiés ? Nous sommes tous dans des situations différentes. Certains ont un contrat en cours pour un roman à venir, certains

ont un roman qui va sortir à la rentrée littéraire. Moi, je signe mon contrat lorsque j’ai rendu mon manuscrit. Je n’avais pas de contrat en cours. Donc, c’est facile. En revanche, Hachette (*Grasset est intégré à ce groupe, NdlR*) peut faire ce qu’il veut de mes douze livres publiés chez Grasset et au Livre de Poche. Il peut les éteindre, les retirer des catalogues, ou ne plus les imprimer. Dans ce cas, par contre, je pourrais me retourner contre eux et reprendre les droits. Ils auront, je pense, l’intelligence de ne pas le faire. Sans oublier que Vincent Bolloré est propriétaire des enseignes Relay dans les aéroports et les gares en France. Il peut parfaitement retirer les signataires de la lettre de départ de ces points de vente. Enfin, certains me disent : pourquoi tu ne rachètes pas tes droits ? Le problème, c’est que j’ai signé une convention normale et donc vendu mes droits à Grasset jusqu’à 70 ans après ma mort. C’est la loi. Je ne peux pas les racheter si Vincent Bolloré ne le veut pas. Et même s’il le voulait, ce serait hors de prix. Je souhaiterais qu’il existe une loi qui permette à l’auteur de reprendre ses billes lorsqu’une maison d’édition est reprise par quelqu’un avec qui l’écrivain est en désaccord, politiquement et littérairement.

Je crois que vous prépariez déjà un roman à proposer au moment où l’affaire a éclaté ? Que va devenir ce projet ?

J’avais une trentaine de Post-it sur mon